

Réf: Dossier 372500

Avis de constitution

SOCIETE « SITACI SARL »

Siège ABIDJAN, commune de COCODY, Angré,
Djorogobité, Lot 1238, Ilot 123, Lot 1238, Ilot 123

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02/12/2024 reçus par Me COULIBALY K.EDITH SYLVIANE, et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SITACI SARL »

Objet : Toutes activités de logistique;
Toutes activités de transport;
Toutes activités annexes, connexes ou complémentaires se rapportant à l'objet social;
Divers;

La réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement;

La participation de la société, par tous moyens et en tous pays, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, de souscriptions ou d'achat de droits sociaux, d'alliance ou d'association en entreprise.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, commune de COCODY, Angré, Djorogobité, Lot 1238, Ilot 123, Lot 1238, Ilot 123

Dirigeant(s) M KOUAME YANNICK BOSSON YANN-EVAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00073 du 08/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01204/GTCA/RC/2025 du 08/01/2025

